

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTÉRATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 1, N°11– Août 2020, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 1, N°11– Août 2020, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

RILLA

Vol 1, N°11 – Août 2020, ISSN 1840 – 6408

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Courriels : iup.benin@yahoo.com / iupuniversite@gmail.com

Sites web : www.iup-universite.com / www.iup.edu.bj.com

**Sous la direction du :
Pr Taofiki KOUMAKPAÏ &
Pr Julien K. GBAGUIDI**



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Copyright : RILLA 2020

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 - 6408

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,
Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Août 2020

COMITE DE REDACTION

- Directeur de Publication :

Pr Taofiki KOUMAKPAÏ

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef :

Pr Cyriaque C. S. AHODEKON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département de Sociologie et d'Anthropologie,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef Adjoint :

Dr (MC) Julien K. GBAGUIDI,

Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département des Sciences du
Langage et de la Communication, Faculté des

Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire à la rédaction :

Dr (MC) Raphaël YEBOU,
Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département des Lettres Modernes,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire Adjoint à la rédaction :

Dr (MC) Mouftaou ADJERAN
Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département des Sciences du
Langage et de la Communication, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire à la documentation :

Dr Abraham OLOU,
Maître-Assistant de la linguistique descriptive
des Universités (CAMES), Département des

Sciences du Langage et de la Communication,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président:

Pr Akanni Mamoud IGUE

Professeur Titulaire des Universités

(CAMES),

Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),

Département d'Anglais, Faculté des Lettres,

Langues, Arts et Communication (FLLAC),

Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),

Département d'Anglais, Faculté des Lettres,

Langues, Arts et Communication (FLLAC),

Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités
(CAMES),

Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Gabriel C. BOKO

Professeur Titulaire des Universités
(CAMES),

Département des Sciences de l'Education et la
Psychologie, Faculté des Lettres, Langues, Arts
et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Pascal Okri TOSSOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Lettres Modernes, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

CONTACTS

**Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Littérature et Linguistique
Appliquées (RILLA),**

Institut Universitaire Panafricain (IUP),

Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,

01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;

Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 /

95 13 12 84

Courriel : iup.benin@yahoo.com ;

iupuniversite@gmail.com

Site web: www.iup-universite.com ; www.iup.edu.bj

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous y publions peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ **La taille des articles**

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Times New Roman.

➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum) ;
Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;
- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

➤ Pour le **Titre** de la deuxième section

2. Pour le titre de la deuxième section

2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section

2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

• **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques...doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.com ou presidentsonou@yahoo.com ou iupuniversite@gmail.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

2. DOMAINE DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues française, anglaise, allemande, espagnole et yoruba ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, civilisations française et anglaise ;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif de cette revue dont nous sommes à la onzième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte sept membres qui sont des Professeurs Titulaires. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

Pr Taofiki KOUMAKPAÏ

CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

<i>N°</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Articles contribués</i>	<i>Adresses</i>
1	Dr Rissikatou MOUSTAPHA-BABALOLA Dr Oba-Nsola Agnila Léonard Clément BABALOLA & Dr Crépin Djima LOKO	Pragmatic Transfer Analysis in Adjarra English Students' Translation Pages 23 - 57	Centre Universitaire d'Adjarra, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université de Parakou, Bénin Ecole Normale Supérieure (ENS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin
2	Dr Mahougbé Abraham OLOU	Des adverbes du français comme « proformes » : vers une redéfinition de cette catégorie	Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université

		Pages 58 - 91	d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin olouabram@gmail.com
3	Dr Samuel Olufemi BABATUNDE & Dr Anthony Kayode SALAU	Multilingualism across borders: Nigeria- Republic of Benin as case study. Pages 92 - 136	Department of french studies,Tai Solarin University of Education, ijebu-Ode, Nigeria babatundesotasued.edu.ng & salaukayode@gmail.com
4	Dr Théophile G. KODJO SONOU	Analysis of classroom management techniques in english as a foreign language teaching and learning at lycee behanzin ¹ , porto-novo, republic of Benin Pages 137 - 172	English Department, "Institut Universitaire Panafricain-IUP", Porto- Novo, Republic of Benin presidentsonou@yahoo.com

¹ Lycée in francophone educational system is a secondary school

5	Dr Olaniran O. E. BALOGUN	Biblical beatitudes and rebuilding nigeria foundation Pages 173 - 187	Department of Religious Studies, College of Humanities (Cohum) Tai Solarin University of Education, Ijebu Ode, Ogun State, Nigeria olaniranbalogun56@gmail.com
6	Dr Samson Abiola AJAYI	La littérature française du 18 ^e siècle : une introduction didactique Pages 188 - 209	Department of Foreign Languages, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Nigeria Sambiola_ajayi@yahoo.com
7	Gérard Kouessi AMOUZOU & Pr Coovi Cyriaque	Facteurs socio- culturels de la déperdition scolaire des filles en milieu kotafon d'Athiémé, sud Benin <i>Socio-cultural factors of school dropout of girls in kotafon Athiémé, South Benin</i>	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP- ECP), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin. & Professeur Titulaire des Universités (CAMES),

	AHODEKON SESSOU	Pages 210 - 253	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP- ECP), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin.
8	Houévo Diane Blandine YAMBODE	Analysing the Concept of Education in Simon Watson's <i>No Man's Land</i> Pages 254 - 289	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire «Espaces, Cultures et Développement » (EDP- ECP) de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
9	Casmir MEVO	Du titre phare au titre fort, la dynamique de l'art du titre dans la chanson traditionnelle <i>fon</i> et <i>maxi</i> du Bénin Pages 290 - 317	Laboratoire d'Etudes Africaines et de Recherche sur le Fâ (Larefa), Université d'Abomey-Calavi (République du Bénin) casmirmevo@gmail.com

10	Séverin ORICHA & Issiaka H. DOSSOU- ABATA	Bridging imperialism and humanism: for kipling, were indians not less than sandals? Pages 318 - 349	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP- ECP) de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
11	TEBA Sourou Corneille ¹ & ZINSOUVI Sourou Romuald Désiré C. ²	The challenges of the untrained efl teachers' in beninese secondary schools: case study of some aspirants in oueme region. 350-387	¹ Doctor in Didactic, Assistant Professor of CAMES Universities, Faculty of Letters, Literatures, Arts and Communications (FLLAC), Department of English Studies, Adjarra Campus, University of Abomey-Calavi (UAC) ² Ecole Docctorale Pluridixiplinaire (EDP), Université d'Abomey-Calavi (UAC)
12	Dr Yunus Oladejo Tijani	Analyse de l'approche chomskyenne de la construction phrastique chez des apprenants de français 388-407	Département de français, Faculté des Arts, Université d'Ilorin, Ilorin, Kwara State, Nigeria.

DES ADVERBES DU FRANÇAIS COMME « PROFORMES » : VERS UNE REDÉFINITION DE CETTE CATÉGORIE

Dr Mahougbé Abraham OLOU

Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin
olouabram@gmail.com

RESUME

Certains adverbes du français ont été analysés comme des formes linguistiques dans une relation paradigmatique avec des séquences circonstancielles, remettant ainsi en cause l'étiquette *adverbe* en faveur des étiquettes *proformes*, *substituts nominaux*, *noms*. Dans le cadre de ce courant d'idées, cet article opte pour l'étiquette *proforme*, mais pose le problème de ses sous-catégories qui n'ont pas été définies. En effet, les adverbes sont instanciés par différents types de lexiques. Cet article tente donc d'analyser les adverbes du français en tant que *proformes* à travers ses différentes sous-catégories. Les *pro-noms* de circonstance, *pro-nombres*, *pro-syntagmes* de circonstance, *pro-propositions* et *pro-phrases* ont été

identifiés comme les cinq sous-catégories principales des proformes.

Mots-clés: français, adverbes, proforms, sous-catégories

ABSTRACT

Some French adverbs have been analyzed as linguistic forms in a paradigmatic relationship with circumstantial phrases, thus calling into question the *adverb* label in favor of *proforms*, nominal substitutes, nouns. As part of this current of ideas, this article opts for the *proform* label, but poses the problem of its subcategories which have not been defined. Indeed, the adverbs are instantiated by various types of lexicon. This article therefore tries to analyze adverbs from French as proforms through its various subcategories. Pro-nouns of circumstance, pro-numbers, pro-syntagms of circumstance, pro-propositions and pro-sentences have been identified as the five major subcategories of proforms.

Key words: French, adverbs, proforms, subcategories

INTRODUCTION

L'article s'inscrit dans le contexte des travaux ayant analysé des adverbes de la grammaire traditionnelle du français, modificateurs verbaux, comme proportionnels à des types de syntagmes circonstanciels. Ces adverbes sont, à cet effet, désignés, par C. Blanche-Benveniste et al. (1984 et 1990), D. Creissels (1988 et 1995) et S. Kahane (2010) comme, respectivement, des *proformes* (formes linguistiques instanciées par des unités ou des séquences lexicales), des *substituts nominaux* et des *substantifs/pronoms*. Mais, sans totalement remettre en cause l'étiquetage des adverbes ci-dessus comme *substituts nominaux* ou *substantifs/pronoms*, nous souhaitons insister sur le fait qu'ils ne se substituent pas à, ou, ne commutent pas seulement avec des syntagmes nominaux ou groupes substantivaux. Ils sont aussi lexicalisés par d'autres types de séquences, voire par des unités lexicales, donnés anaphoriquement ou de façon déictique. Ceci nécessite, donc, d'autres étiquettes spécifiques. D'ailleurs, l'exemple cité par S. Kahane (2010 : 9) « Pierre va [ici+ là-bas...+ à Paris + dans le désert] » laisse entendre que les adverbes locatifs

commutent avec un autre type de syntagme: le syntagme prépositionnel. Mais, l'auteur ne l'exprime qu'en termes voilés : « Les adverbes locatifs, par exemple, ne commutent pas avec des groupes substantivaux en position canonique » (ibid: 9). Les étiquettes *substituts nominaux* et *substantifs/pronoms* ne semblent donc pas traduire l'aptitude de certains adverbes à être en relation paradigmatique avec des syntagmes prépositionnels, par exemple. La dénomination *proforme* paraît, à cet effet, plus appropriée en ce sens qu'elle renvoie à des adverbes proportionnels à toute forme linguistique.

Mais, partant de l'idéal, partagé par plusieurs linguistes (O. Jespersen, 1924, L. Tesnière, 1959, D. Creissels, 1988 et 1995, W. Croft, 2000, S. Kahane, 2010), que toutes les formes linguistiques soient étiquetées à travers leurs fonctions grammaticales précises définies par des paradigmes positionnels, et ce, pour une catégorisation claire des mots, il importe de sous-étiqueter les *proformes*. Concernant les étiquettes *pronom* et *substitut nominal*, elles renvoient de façon rigoureuse à une forme linguistique qui se substitue, dans un contexte linguistique, à un nom et dont le référent est déterminé par

ce contexte par une relation déictique ou anaphorique. Mais, on a pris, par la suite, l'habitude d'étendre la notion de pronom ou de substitut nominal à la même forme remplaçant aussi un syntagme nominal, voire une unité ou un groupe syntaxique non nominal suivant un autre contexte. Ceci a influé sur l'étiquetage de certains adverbes comme *pronoms/substituts nominaux*, proportionnels, pourtant, à des syntagmes nominaux. Ceci ne paraît pas, à l'instant, inapproprié quand on sait qu'un syntagme nominal a pour noyau un nom. Mais, la catégorie *adverbe* étant malheureusement qualifiée de « catégorie fourre-tout » (D. Creissels, 1995 : 135) ou de « catégorie résiduelle » (Riegel et al. , 1994 : 375) ne devrait, à présent, plus être redéfinie en une autre catégorie susceptible de prêter plus tard à un autre « fourre-tout ». Ainsi, indépendamment de cette conception traditionnelle des pronoms, les adverbes modifieurs verbaux, reprenant anaphoriquement ou de façon déictique des syntagmes nominaux circonstanciels, méritent d'être étiquetés distinctement de ceux proportionnels à des substantifs circonstanciels.

Au sens de A. Lemaréchal (1989) et reconduit par S. Kahane (2010), les substantifs renvoient à des formes dont les noms nus, employés sans déterminant, mais référant à une entité possédant une substance, c'est-à-dire un objet particulier du monde palpable et observable et pouvant occuper à eux seuls les fonctions de sujet et d'objet direct. Remarquons que les adverbes sont largement plus proportionnels à une séquence qu'à une unité lexicale, ce que ne traduisent malheureusement pas les dénominations *substitut nominal* et *pronom*. Et, même s'il faut reconnaître que des unités comme *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, rangées traditionnellement dans la catégorie des adverbes partagent des propriétés des substantifs (sans déterminant, sujet ou objet: *demain est proche*), la catégorisation de certains adverbes comme substantifs est susceptible de détruire toute la cohérence des propriétés que l'on prétend attribuer aux substantifs qui sont, selon J. Pinchon (1969), variables, susceptibles d'être qualifiés par un adjectif qualificatif. En outre, pour démontrer les propriétés substantivales des adverbes temporels, modificateurs verbaux, S. Kahane (2010) en a commuté avec des groupes substantivaux, mais de sens

non équivalents, et donc, sans proportionnalité (*hier* commutant avec *ce matin*). Or, il paraît plus éthique de considérer ce critère dans l'étiquetage précis des formes commutant avec d'autres.

D. Creissels (1988 et 1995) a, par contre, tenu compte de ce critère : *hier* se substituant à *le jour dernier*. Toutefois, nous souhaitons insister sur le fait que *hier*, *aujourd'hui*, *demain* instancient, chacun, un référent renvoyant plus précisément à un jour de la semaine selon le contexte d'énonciation. Or, le jour porte une dénomination pouvant aussi servir de base à un nouvel étiquetage. Pour confirmer les propriétés substantivales des adverbes temporels et locatifs, S. Kahane (2010) les a employés aussi comme compléments de nom : *la réunion de demain/les habitants de là-bas*. Par contre, aucun adverbe de quantité n'a été employé comme modifieurs verbaux commutant avec des groupes substantivaux, mais comme déterminants suivi de *de* (*beaucoup de gens sont venus*) et comme pronoms sujets (*beaucoup sont venus*) pour justifier leurs propriétés substantivales : Or, l'étiquette *adverbe* traduit par essence des éléments lexicaux placés à côté du verbe et modifiant son sens. On

pourrait donc partir de l'intégration des adverbes de quantité à des constructions verbales avant de démontrer leurs propriétés substantivales.

Partant ainsi de l'étiquette *proforme*, ce travail définit ses sous-catégories dans le cadre théorique de C. Blanche-Benveniste et al. (1984 et 1990) où a été développée la notion de l'*Approche Pronominale*. Il s'agit d'une méthode de description syntaxique qui préconise l'étude systématique de la valence à partir de la relation de proportionnalité qui existe entre les dépendants lexicalisés (et dès lors spécifiques) d'une part, et d'autre part, les éléments de référence minimale que sont les pronoms (ceux de la grammaire scolaire ainsi que certains éléments de statut comparable, d'habitude considérés comme des adverbes: *là, alors, où, quand, comment, pourquoi ...*). Pour attester du caractère régi des éléments figurant à l'intérieur d'une construction verbale, l'Approche Pronominale a recours à un ensemble de critères d'insertion paradigmatique : la dimension paradigmatique est centrale dans l'approche dans la mesure où elle considère que la caractéristique majeure des éléments régis est qu'ils occupent une place à l'intérieur d'un

paradigme ouvert par le verbe. Nous retenons les trois critères d'insertion paradigmaticque suivants : Le premier *fournit la proportionnalité entre les réalisations lexicales et la réalisation pronominale.*

Cette procédure fait intervenir des critères distributionnels classiques, mais y ajoute la relation de proportionnalité, plus puissante que le procédé courant de substitution. La structure résultante sera appelée “formulation”; elle spécifie les compléments propres au noyau et fait abstraction des écarts liés à l'ordre linéaire des dépendants. Lorsqu'ils sont réalisés par du lexique, les éléments régis par un verbe peuvent typiquement être mis en relation avec une *proforme*, avec laquelle ils entretiennent une relation dite de proportionnalité ; inversement, les éléments régis donnés sous forme de *proforme* peuvent être instanciés par du lexique. Le deuxième critère fournit *la réalisation à travers plusieurs dispositifs de la rection*. C'est une caractéristique commune à tous les éléments régis que de pouvoir être instanciés sous une gamme de plusieurs dispositifs (direct, par antéposition,...). La troisième étape est consacrée aux relations entre les différentes formulations d'un verbe

morphologique identique. Ce troisième critère met en lumière les distinctions d'ordre syntaxico-sémantiques entre formulations, et débouche sur une caractérisation des dépendants en termes de traits syntaxico-sémantiques.

Nous sommes parti des catégories de séquences et d'unités lexicales proportionnelles aux adverbes pour sous-étiqueter lesdits adverbes. Le lexique en relation paradigmaticque avec des adverbes a été défini à l'aide de *Le Petit Larousse illustré* (2016) de Claude AUGÉ selon que l'adverbe se présente comme une forme abrégée d'une séquence lexicale absolue (séquence ne variant pas quel que soit le contexte). Par contre, d'autres adverbes sont glosés par plusieurs réalisations lexicales que les dictionnaires ne peuvent exposer : il s'agit des adverbes anaphoriques ou déictiques. Toujours est-il qu'ils sont des formes abrégées, mais de séquences relatives. Dans ce cas, nous avons tenu compte des réalisations lexicales possibles glosant un adverbe pour le sous-étiqueter. La catégorie de la formule lexicale a servi de radical au préfixe *pro-* (idée de proportionnel à) dans le sous-étiquetage.

1. PRO-SUBSTANTIFS DE CIRCONSTANCE

1.1 Pro-substantifs locatifs

Les substantifs locatifs entrant dans le paradigme des verbes recteurs et susceptibles de lexicaliser des adverbess de lieu et adverbess interrogatifs de lieu renvoient précisément à des noms propres de villes ou de quartiers de ville ou de villages ayant la propriété de référer sans déterminant: *Paris, Olomouc, Berlin,...* Les adverbess de lieu glosés par des substantifs locatifs sont appelés des *pro-substantifs locatifs*. En voici quelques exemples :

(1a) *Pierre va vers Olomouc/Paris/Berlin/Lagos-(1b) Pierre va vers là-bas/ici/ailleurs/où ?*

(2) *Tu vis donc à Barcelone ! Mon oncle réside près de là-bas*

(3a) *Mon père habite Tokyo-(3b) Mon père habite ailleurs/loin/là-bas/....*

Le (1b) et le (3b) mettent en évidence des *pro-substantifs locatifs* déictiques, car ils instancient des référents extralinguistiques calculés en fonction du contexte d'énonciation. Par contre, le (2) traduit un emploi anaphorique de *là-bas*, car il réfère à la forme *Barcelone* donnée dans le contexte linguistique antérieur ou

immédiat. Le *pro-substantif locatif* est régi par un verbe suivi ou non d'une préposition. C'est principalement le verbe habiter qui régit, ici, sans l'appui d'une préposition (en l'occurrence *à*), un substantif locatif. Dans ce cas, *habiter* traduit une résidence relativement permanente du sujet quelque part. En tout cas, il va sans dire que l'élément lexical précis (le substantif locatif) avec lequel le *pro-substantif locatif* est mis en relation paradigmatique est régi par le verbe.

Dans ce même contexte linguistique, les noms de pays sont précédés d'un déterminant, donc ne comptent pas dans les substantifs et ne sauraient mettre en évidence des *pro-substantifs* :

(4a) *Jean s'envole pour l'Angleterre/la Chine*-(4b) *Jean s'envole pour là-bas/ailleurs/où ?*

Les *pro-substantifs locatifs* sont instanciés sous dispositif direct, car se plaçant après le verbe suivi ou non d'une préposition. Ils peuvent être antéposés au sujet du verbe pour manifester une mise en relief. Les *pro-substantifs* précédés d'une préposition sont, dans ce cas, antéposés avec leurs prépositions. Par contre, selon les règles définissant l'ordre des mots dans une interrogation,

l'adverbe interrogatif *où* entraîne l'inversion du sujet et du verbe sans traduire une mise en relief.

1.2 Pro-substantifs temporels

Les adverbes temporels lexicalisés par des substantifs temporels sont appelés *des pro-substantifs temporels*. Les substantifs temporels en relation paradigmatic avec les pro-substantifs temporels renvoient précisément aux noms de jours de la semaine ayant la propriété de référer sans déterminant. En réalité, dans un énoncé, les pro-substantifs temporels déictiques *demain/après-demain, hier/avant-hier, aujourd'hui*instancient chacun un référent traduisant un jour de semaine en fonction de leur contexte d'énonciation. Or, chaque jour de semaine est susceptible de fonctionner comme un substantif (*lundi, mardi, jeudi,...*) lexicalisant ainsi *demain, aujourd'hui, hier*. Certes, on peut, à l'image de D. Creissels (1988 et 1995), analyser *hier, aujourd'hui, demain* comme proportionnels respectivement à *le jour dernier, ce jour, le jour prochain*. Dans ce cas, ils sont rangés dans une autre sous-catégorie de *proformes* (les pro-syntagmes nominaux). Mais, nous insistons sur le fait que chacun de ces trois syntagmes renvoie à une

dénomination plus précise (un emploi substantival) selon le contexte d'énonciation. Si, un jour de mardi, Jean affirme à Jérémie :

(5) « Je ne pourrai pas venir demain », la forme demain est proportionnelle à *le jour prochain* qui renvoie plus précisément au référent *mercredi* dans ce contexte d'énonciation. Or, *mercredi*, dans le paradigme du verbe *venir*, lexicalise, seul, *demain*. Il va sans dire que *mercredi* a un emploi substantival dans ce contexte et affecte à sa *proforme demain* le statut de *pro-substantif temporel*. *Demain, aujourd'hui, hier* dénotant une période, ils sont rangés dans les *pro-substantifs temporels*.

Les *pro-substantifs temporels* sont instanciés sous dispositif direct, car se plaçant immédiatement après le verbe. Ils peuvent être antéposés en se plaçant au début de l'énoncé pour leur mise en relief. En voici un exemple :
(6) *Demain, je ne pourrai pas venir.*

Outre *hier, aujourd'hui, demain*, la forme *quand* ? en tant qu'adverbes interrogatifs de temps peut être instanciée par un substantif de jour de la semaine. Elle peut aussi donc porter l'étiquette de *pro-substantif temporel*

(interrogatif) en fonction de la réponse à la question qu'elle sous-entend:

(7a) *quand reviendras-tu au pays ?* -(7b) *lundi*.

Mais, on peut également s'attendre à d'autres réponses du genre :

(7c) *lundi prochain/ ce soir/après-demain/à 10h/quand le climat politique sera apaisé*.

Dans ces cas-ci, on procédera à un autre étiquetage qui sort de la sous-catégorie des *pro-substantifs temporels*. C'est une des preuves que les étiquettes ne sauraient traduire des catégories figées, mais flexibles en fonction des réalisations lexicales susceptibles de gloser une même *proforme*.

1.3 Pro-prosubstantif interrogatif temporel

Le *pro-substantif interrogatif temporel quand ?* peut aussi être lexicalisé par d'autres *pro-substantifs temporels* comme *après-demain, demain, hier, avant-hier, aujourd'hui*. Dans ce cas, il est étiqueté comme un *pro-prosubstantif interrogatif temporel* en ce sens que son paradigme relève des *pro-substantifs temporels*.

Etant donné que *quand ?* introduit un énoncé interrogatif, il entraîne l'inversion du sujet et du verbe.

Retenons que parmi les *pro-substantifs*, nous pouvons distinguer les *pro-substantifs locatifs* proportionnels à des substantifs désignant des villes, des quartiers, des villages et les *pro-substantifs temporels* lexicalisés par des substantifs désignant des jours de la semaine.

2. PRO-NOMBRE

Il s'agit de la *proforme combien ?*, rangée traditionnellement dans la catégorie des adverbes interrogatifs de quantité, proportionnelle à un nombre. Dans l'énoncé interrogatif (8a) : *Combien êtes-vous ?*, la *proforme* est en relation paradigmatique avec un nombre (douze, seize, cent,...) en fonction de la nature de la réponse attendue par le récepteur. On peut, en effet, s'attendre à la réponse (8b) : *Nous sommes douze* où *douze* est un élément lexical instanciant *combien*. Mais, on peut aussi s'attendre à une réponse du genre (8c) : *Nous sommes au nombre de douze*. Dans ce cas, c'est la séquence, plus précisément, le syntagme prépositionnel au nombre de douze qui lexicalise *combien* et ne peut être

directement traité comme un *pro-nombre*, mais comme un *pro-syntagme prépositionnel*.

Remarquons que dans (9a) : *Combien de garçons êtes-vous ?*, *combien* en association avec la préposition *de* assument certes la fonction de déterminant de nom, mais sont proportionnels à un nombre à travers une éventuelle réponse (9b) : *Nous sommes douze garçons*. La forme discontinue *combien de* peut être traitée comme une *proforme*, plus précisément un *pro-nombre* bien que ne faisant pas partie de la classe traditionnelle des adverbes, mais des déterminants. Parlant des déterminants, les formes *plusieurs* et *beaucoup* rangées d'habitude dans les adverbes de quantité peuvent jouer le rôle de « spécificateur [déterminant] de nom », selon D. Creissels (1988), en association avec le pronom personnel invariable *en*, mais peuvent se comporter comme des *proformes*, plus précisément des *pro-nombres*. *Beaucoup* et *plusieurs* sont, en réalité, des « spécificateurs de nom » proportionnels à un nombre difficile à préciser :

(10a) *Ils en mangent beaucoup* (10b) *Ils en ont vu
plusieurs*

Beaucoup (beaucoup de) et *plusieurs*, régis en association avec le déterminé *en* par les verbes *manger* et *voir*, sont instanciés par un nombre traduisant une pluralité relativement importante difficile à préciser (cinquante, cent) pendant que *en* renvoie à un nom objet (mangues, grenouilles) déterminé ou spécifié par *beaucoup* et *plusieurs*.

Dans la catégorie traditionnelle des adverbes, *combien* est la seule *proforme*, modifieur verbal, se comportant comme un *pro-nombre* en ce sens qu'elle est lexicalisée par un nombre nu (douze, quarante,..) en fonction de la forme de réponse de l'interlocuteur. *Combien* possède une propriété déictique dont le référent est défini selon le contexte d'énonciation. *Combien* introduit son énoncé en entraînant l'inversion du sujet et du verbe.

Remarquons que *combien de*, *beaucoup (beaucoup de)*, *plusieurs* renvoient certes à un nombre, mais en qualité de déterminant d'un nom ou de spécificateurs de nom » avec lequel il modifie le sens des verbes. En ce sens, on ne peut les traiter comme des *pro-nombres* dans les

adverbes traditionnels, modificateurs verbaux, mais comme des *pro-nombres* dans les déterminants.

3. PRO-SYNTAGMES DE CIRCONSTANCE

Il s'agit des *proformes*, rangées traditionnellement dans les adverbes de temps, de lieu, de manière, d'accompagnement et proportionnelles à des syntagmes nominaux temporels et locatifs, à des syntagmes prépositionnels de temps, de lieu, de manière et d'accompagnement. Un syntagme nominal est composé d'au moins deux éléments lexicaux ayant pour noyau un nom. Un syntagme prépositionnel est composé d'une préposition suivie d'un syntagme nominal. En fonction des types de syntagmes lexicalisant des proformes, nous distinguons les pro-syntagmes nominaux de circonstance et les pro-syntagmes prépositionnels de circonstance. En fonction des sous-types de syntagmes nominaux, nous distinguons les pro-syntagmes nominaux de temps et de lieu ; il en est de même pour les pro-syntagmes prépositionnels circonstanciels: les pro-syntagmes prépositionnels de temps, de lieu, de manière, d'accompagnement.

3.1 Pro-syntagmes nominaux de circonstance

3.1.1 Pro-syntagmes nominaux de temps

Autrefois, toujours, longtemps, souvent, encore, quand ? considérés d'habitude comme des adverbes de temps, sont des pro-syntagmes nominaux temporels car ils sont proportionnels respectivement à des syntagmes nominaux de temps comme une autre fois, tous les jours, un long temps, un grand nombre de fois, une fois de plus, ce soir/lundi prochain/demain régis directement par un verbe:

(11a) *Ils vivaient autrefois de la cueillette* (11b) *Ils vivaient une autre fois de la cueillette*

(12a) *Il fait toujours beau en été* (12b) *Il fait tous les jours beau en été*

(13a) *Il marcha longtemps de long en large* (13b) *Il marcha un long temps de long en large*

(14a) *Il a souvent remporté ses combats* (14b) *Il a, un grand nombre de fois, remporté ses combats*

(15a) *Il a encore échoué à l'examen* (15b) *Il a, une fois de plus, échoué à l'examen*

(16a) *Quand me rendras-tu visite ?* (16b) *lundi prochain/ce soir/demain ?*

Concernant *hier, aujourd'hui, demain*, ils peuvent, malgré tout, être entendus comme instanciés respectivement par *le jour dernier, ce jour, le jour suivant*. Dans ce cas, ils sont aussi considérés comme des pro-syntagmes nominaux de temps. Remarquons, à cet effet, que toutes les *proformes* ci-dessus, excepté *quand* ? sont des formes abrégées de séquences absolues.

3.1.2 Pro-syntagmes nominaux de lieu

Quant aux pro-syntagmes nominaux locatifs comme *ici, là, là-bas, loin, ailleurs, dedans, où* ?, ils sont en relation paradigmatique avec des syntagmes nominaux de lieu régis par un verbe suivi d'une préposition. Le paradigme virtuel des pro-syntagmes nominaux locatifs traduit des syntagmes nominaux de lieu dont les noms propres de pays et les noms communs de zones géographiques sont noyaux. Nous les illustrons ci-dessous:

(17a) *Pierre va vers le centre-ville* (17b) *Pierre va vers là-bas/là/ici/loin/ailleurs/où ?*

(18a) *Ils viennent de la Côte d'Ivoire* (18b) *Nous venons de là/ici/...*

(19a) Ils sont près de la petite frontière (19b) Ils sont près de là/ici/...

Les pro-syntagmes nominaux locatifs régis par un verbe suivi d'une préposition sont instanciés sous dispositif direct. Il en est évidemment de même pour leur paradigme.

Mais, les pro-syntagmes nominaux locatifs et leur paradigme (n'intégrant pas les substantifs propres de villes, de quartiers de villes, de villages) peuvent aussi être régis par le verbe *habiter* non suivi d'une préposition (en l'occurrence *à*).

(20a) Alain habite le centre-ville/la Côte d'Ivoire (20b) Alain habite ici/loin/là-bas/....

Les pro-syntagmes nominaux locatifs régis par un verbe sans préposition sont réalisés sous dispositif direct. Mais, ils peuvent aussi être antéposés au sujet en introduisant l'énoncé dans le cadre de leur mise en relief.

3.2 Pro-syntagmes prépositionnels de circonstance

Ce sont des adverbes traditionnels proportionnels à des syntagmes prépositionnels circonstanciels de divers types :

3.2.1 Pro-syntagmes prepositionnels de temps

Parmi les pro-syntagmes circonstanciels de temps, nous pouvons citer: *autrefois/jadis (dans un temps passé), là (en fin de journée, vers les quatre heures,...), auparavant (avant ce moment-là), d'abord (avant cela), ensuite (par la suite), enfin (par la fin, du moins), quand ? (à 10 h/en décembre, en l'an 2021,...), souvent (d'ordinaire, dans de nombreux cas), récemment (à une époque récente), tard (à un moment avancé d'une période quelconque), tôt (à un moment situé relativement près du début d'une période quelconque, à cinq heures du matin), parfois (de temps à autre,...), jamais (en aucun temps), indéfiniment (d'une manière indéfinie dans le temps), désormais (à partir de maintenant, dès ce moment), maintenant (à présent), après (plus tard, après le déjeuner,...), avant (plus tôt, avant le déjeuner,...), alors (à ce moment-là[dans le passé ou dans l'avenir] j'avais alors une quinzaine d'années), nuitamment (de nuit, à la faveur de la nuit).*

Considérés d'habitude comme des adverbess de temps, ce sont des pro-syntagmes prépositionnels temporels, car proportionnels à des syntagmes

prépositionnels de temps. Ces syntagmes sont généralement introduits par une préposition de temps (indicateur de temps) suivie d'un syntagme ou d'un élément lexical. Remarquons, à cet effet, que bon nombre de proformes sont des formes abrégées de séquences lexicales absolues.

(21a) *Je fais, d'ordinaire, du sport* (21b) *Je fais souvent du sport*

(22a) *Je l'ai, à une époque récente, vu* (22b) *Je l'ai récemment vu*

(23a) *Nous y reviendrons plus tard* (23b) *Nous y reviendrons après*

(24) *Nous déjeunons actuellement ; nous en reparlerons après (après le déjeuner)*

3.2.2 Pro- syntagmes prépositionnels de lieu

Nous pouvons citer, à cet effet: *ici/ là-bas/loin/ailleurs/ là/dedans/où ? (à Londres, dans cette chambre, en Amérique, juste derrière le Conseil de l'Entente, en classe de troisième), dehors (à l'extérieur de[à définir selon le contexte]..., dans la cour), nulle part (en aucun lieu).*

Considérés d'habitude comme des adverbes de lieu, ce sont des pro-syntagmes prépositionnels locatifs, car proportionnels à des syntagmes prépositionnels de lieu. Ces syntagmes sont généralement introduits par une préposition de lieu (indicateur de lieu) suivie d'un syntagme ou d'un élément lexical. Parmi les proformes ci-dessus, nulle part est la seule lexicalisée par un syntagme prépositionnel absolu.

(25a) *Ils se rendent à Londres* (25b) *Ils se rendent là-bas*

(26a) *Il est couché dans cette chambre* (26b) *Il est couché dedans*

3.2.3 Pro-syntagmes prépositionnels de manière

Nous pouvons citer, à cet effet : *comment ? (à pieds, en voiture, de façon lente, avec un marteau, avec un informateur de référence), lentement (d'une façon lente), sagement (avec sagesse), plus (en quantité supérieure), beaucoup/trop (en grande quantité), moins (en quantité inférieure), mieux (d'une manière meilleure), indéfiniment (d'une manière indéfinie dans l'espace), ainsi (de cette manière, comme/en tant qu'ambassadeur de France), nullement (en aucune manière), aisément (sans difficulté).*

Considérés d'habitude comme des adverbes de manière, ce sont des *pro-syntagmes prépositionnels de manière*, car proportionnels à des syntagmes prépositionnels de manière. Ces syntagmes sont introduits par une préposition de manière (indicateur de manière) suivie d'un syntagme ou d'un élément lexical.

(27a) *Il a été reçu en tant qu'ambassadeur de France* (27b) *Il a été ainsi reçu*

(28a) *Il marche d'une façon lente* (28b) *Il marche lentement*

Ainsi renvoie dans cet énoncé à une séquence lexicale relative alors que *lentement* renvoie à une séquence absolue.

Lorsque *comment* ? est mis en évidence en tant que *pro-syntagme prépositionnel de manière*, il est antéposé au verbe suivi de son sujet.

3.2.4 Pro-syntagme prépositionnel de conséquence

Nous pouvons citer en l'occurrence *alors* qui est instancié par le syntagme prépositionnel *en ce cas* ou *dans ces conditions* ou *par conséquent* en s'antéposant au sujet du verbe.

(29a) *Si vous êtes d'accord, en ce cas/dans ces conditions, vous pouvez signer*

(29b) *Si vous êtes d'accord, alors vous pouvez signer*

Remarquons que la séquence lexicalisant *alors* est relative en ce sens que la *proforme* est aussi glosée par une autre séquence dans un autre contexte.

3.2.5 Pro-syntagme prépositionnel d'alternative

Il s'agit bel et bien de *alors* qui est instancié par le syntagme prépositionnel *dans le cas contraire* en s'antéposant au sujet du verbe.

(30a) *Il doit être malade, ou dans le cas contraire, il a raté son train*

(30b) *Il doit être malade, ou alors il a raté son train*

4. PRO-PROPOSITIONS

Les *pro-propositions* désignent des *proformes* instanciées par des propositions subordonnées en s'antéposant au verbe recteur suivi du sujet inversé. Nous pouvons citer *pourquoi ? quand ? où ?* rangés traditionnellement dans la catégorie des adverbes interrogatifs. Selon les trois sous-types de propositions

subordonnées lexicalisant les pro-propositions, nous avons défini trois sous-types de pro-propositions.

4.1 Pro-proposition causale

Il s'agit en l'occurrence de *pourquoi* ? glosé par des propositions subordonnées causales introduites par des conjonctions de subordination de cause comme : *parce que, puisque, comme, étant donné que,*

(31) Pourquoi pleures-tu ? Réponse possible : parce que j'ai échoué à mon examen

La forme *pourquoi* est ici glosée par la séquence lexicale qui est une proposition subordonnée de cause: *parce que j'ai échoué à mon examen.*

4.2 Pro-propositions temporelles

Il s'agit en l'occurrence de *quand* ? qui est proportionnel à des propositions subordonnées temporelles introduites par des conjonctions de subordination de temps comme : quand, lorsque, dès que, au moment où,

(32) *Quand rentreras-tu au pays ? R : lorsque le climat politique sera apaisé.*

La forme *quand* est ici proportionnelle à la proposition subordonnée temporelle : *lorsque le climat politique sera apaisé.*

4.3 Pro-propositions relatives

Il s'agit principalement de *où ?* rangé traditionnellement dans la catégorie des pronoms interrogatifs ou des adverbes locatifs interrogatifs. Cette forme est instanciée par des propositions subordonnées relatives introduites par le pronom relatif *où*.

(33) *Où se situe le ministère de la fonction publique ? R : où les lampadaires sont plantés.*

La forme *où* est ici instanciée par la proposition subordonnée relative : *où les lampadaires sont plantés*.

Etant donné que les trois types de pro-propositions régissent des interrogations, ils sont précisément et respectivement des pro-propositions causales, temporelles, relatives interrogatives. Ils entraînent, à cet effet, l'inversion du sujet et du verbe de l'énoncé qu'ils introduisent.

5. PRO-PHRASES

Il s'agit par exemple de *oui*, *non*, *évidemment*, *peut-être* rangés traditionnellement dans la catégorie des adverbes d'opinion et proportionnels à des phrases-réponses aux questions posées. En réalité, à défaut de

répondre à une interrogation totale par une phrase, nous pouvons nous contenter d'un *oui*, d'un *non*, d'un *évidemment*, d'un *peut-être* assez abrégatif.

(34) *Ton patron te pardonnera-t-il ? R : oui* (en lieu et place de : *il me pardonnera*)

Mais, il est aussi possible de répondre ainsi : *oui, il me pardonnera*. Dans ce cas le paradigme absolu *il me pardonnera* est emphatique.

Remarquons que selon les quatre types d'adverbes d'opinion, nous avons défini quatre sous-types de phrases : d'affirmation (*oui*), de négation (*non*), de certitude (*évidemment, sûrement, certainement*), de doute (*peut-être*).

CONCLUSION

Parmi les adverbes du français, en tant que modificateurs verbaux, il y en a qui méritent d'être appréhendés comme des *proformes* en partant de leurs fonctions grammaticales liées à leurs paradigmes positionnels dans des énoncés. Certes l'étiquette *adverbe* traduit la fonction grammaticale des mots qualifiant le procès ou modifiant le sens du verbe en se plaçant près de

(avant ou après) lui. Mais, c'est en fonction de la proportionnalité de ces adverbes à des unités lexicales ou à des groupes syntaxiques les instanciant qu'ils parviennent à modifier le sens du verbe. Ce critère de proportionnalité qui définit ainsi la nature primaire de ces adverbes justifie leur redéfinition vers la catégorie des *proformes*, mais particulièrement vers les sous-catégories de *proformes* en fonction des divers types d'unités lexicales et de groupes syntaxiques avec lesquels elles sont en rapport paradigmatique. Ceci étant, cinq grandes sous-catégories de *proformes* ont été proposées. Excepté les pro-nombres, chaque sous-catégorie a laissé entrevoir d'autres sous-sous-catégories allant de deux à quatre. Les pro-syntagmes prépositionnels de circonstance constituent la seule sous-sous-catégorie à être subdivisée en d'autres sous-catégories.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUGË Claude, 2016, *Le Petit Larousse Illustré*, Éditions Larousse, 2044 pages.

BLANCHE BENVENISTE Claire et al. , *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, 1984, 205 pages.

BLANCHE BENVENISTE Claire et al. , *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, CNRS éditions, 1990, 276 pages.

CREISSELS Denis, «Quelques propositions pour une clarification de la notion d'adverbe», *Cahier de linguistique hispanique médiévale*, n° 7, 1988, p. 207-216.

CREISSELS Denis, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, 1995, 205 pages.

CROFT William, « Parts of speech as language universals and as language-particular categories», M.P. Vogel, B. Comrie, *Approaches to the typology of word classes*, Berlin-New York: Mouton de Gruyter, 2000, p. 65-102.

Den EYNDE Karel Van et Mertens Piet, «La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal», *Journal of French Language Studies*, n° 21, 2003, p. 14-28.

GREVISSE Maurice, *Le Bon usage*, De Boeck Supérieur (groupe Albin Michel), 2016, 254 pages.

JESPERSEN Otto, *The Philosophy of Grammar*, Chicago: Chicago U. Press, 1924, 167 pages.

KAHANE Sylvain, « Entre adverbes, noms et pronoms : le cas des modifieurs temporels », *Actes du CMLF 2010*, La Nouvelle Orléans, Paris, ILF, EDP Sciences, 2010, p. 24-38.

LEMARECHAL Alain, *Les parties du discours : sémantique et syntaxe*, Paris, PUF, 1989, 178 pages.

PINCHON Jacqueline, « Problème de classification. Les adverbes de temps », *Langue française*, n° 6, 1969, p. 74-81.

ROUBAUD Marie-Noelle et SABIO Frédéric, « Les clivées en *c'est là que*, *c'est là où* : structures et usages en français moderne », *Repère DoRiF*, n° 6-Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien. Hommage à Claire Blanche-Benveniste, Do.Ri.F Università, Roma, 2015, p. 32-44.

MOHAMED Zeroual, *L'adverbe et son impact dans la presse française : le cas des textes sur les révolutions*

arabes, Mémoire de Magister en Sciences du langage, Ecole doctorale, Réseau-Est. Ouargla, 2014, 138 pages.

TESNIERE Lucien, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, 218 pages.

VODENITCHAROVA Margarita, *Portée de l'adverbe en français*. Mémoire de DEA en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lumière-Lyon II, 1992, 123 pages.